



Rapport financier de l'exercice 2023 **clôturé le 31 décembre 2023**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers adhérents et amis de l'association,

Les administrateurs, membres du Comité directeur de votre association sont heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice 2023, conformément aux dispositions de l'article 8 de nos statuts.

Votre association a clôturé le 31 décembre 2023 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse. L'association établit un compte de résultat et un bilan, tient l'inventaire de ses réserves, mais pas de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par votre serviteur, trésorier, faisant aussi office de comptable et les dirigeants de l'association, ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- les résultats de la gestion de l'exercice 2023,
- la situation patrimoniale de votre association au 31 décembre 2023,
- la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023.

A la suite de cet exposé, notre vérificateur aux comptes procèdera à la lecture de son rapport.

Puis nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de dispositions statutaires concernant la transmission des comptes aux membres avant l'assemblée générale, mais qu'ils ont toutefois été transmis aux grands électeurs quinze jours avant notre assemblée et

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

65270 Saint-Pé-de-Bigorre

également tenus à la disposition de tous membres, qui en ont été informés par courriel quinze jours avant notre assemblée. Ils sont à votre disposition ici même toute la journée et pourront être librement consultés ultérieurement par les membres de l'association qui en feront la demande.

Par ailleurs, conformément à nos statuts, les comptes ont été adressés au trésorier de la FFS, par l'intermédiaire du CSRO.

Le résultat de gestion ou compte de résultat vous est présenté sous la forme d'un tableau reprenant les recettes et dépenses (produits et charges) et indiquant le résultat excédentaire ou déficitaire.

La situation patrimoniale est reprise dans le bilan, présenté également sous la forme d'un tableau, avec les catégories habituelles.

Enfin, le résultat de l'exercice est faiblement déficitaire, - 332,44 €. Le Comité directeur sous la proposition du Trésorier propose d'affecter ce résultat au compte de réserves libres afin de les diminuer.

- **Evolutions et la situation des grands équilibres financiers de l'association :**

- Les recettes totales s'établissent à 6 690,51 €.
- Il ne faut pas ignorer la faible capacité à multiplier les origines des fonds nécessaires à notre fonctionnement, essentiellement d'origines externes aujourd'hui.
- La quasi-inexistence de projets portés par le CDSC et à financer par des tiers financeurs en 2023 explique une forte baisse des recettes de plus de 40% par rapport à 2022, s'établissant à 5 718 €, contre 9 700 €.
- Le pourcentage de réussite des demandes de subventions est lui-même en baisse, s'établissant à 46% obtenus, contre 53% l'an dernier.
- Ces subventions externes représentent cette année 85% de nos recettes, contre 74% l'exercice précédent.

- Pour faire face, à la conjonction de plusieurs facteurs, il a fallu mettre en place une politique de rigueur budgétaire.
- Les dépenses ont été largement contenues en-deçà des habitudes de l'association (41% des dépenses de l'exercice précédent).
- En fin d'exercice, nos dépenses s'établissent à 7 022,95 €, plus de moitié moins que le prévisionnel ne l'envisageait.
- Le poste principal de dépense est dans les comptes des classes 65 et 67, avec les aides aux clubs et les aides aux stagiaires, pour 4 155 € (59% de nos dépenses 2023) s'inscrivant ainsi conformément au Plan de développement de notre association ((notamment les Action n°16 : Assurer un soutien technique et financier aux activités des clubs, Action n°21 : Faciliter l'accès aux formations fédérales et Action n°4 : Inciter et favoriser la publication).

Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

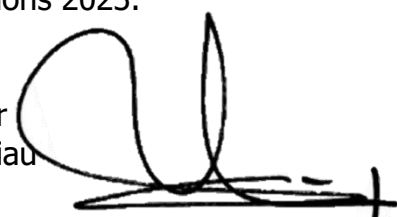
65270 Saint-Pé-de-Bigorre

- Il faut noter également le dynamisme des Projets & Actions menées et celui des Commissions, dont la Présidente s'est fait l'écho dans son rapport.
 - Ce dynamisme a permis de réaliser en quasi-totalité les dépenses prévues au budget, notamment l'EDSC, le SSF ou la Commission Scientifique.
- **Tout ceci ne pourrait pas se mettre en musique sans une forte dynamique du bénévolat au sein de notre association**
 - Nous essayerons de remettre en place la bonne pratique ancienne consistant à comptabiliser les heures de bénévolat, que nous n'avons pas pu réaliser sur cet exercice.
- **Nos difficultés à trouver de nouveaux projets et de nouvelles ressources ne doivent pas cacher notre forte indépendance financière**
 - Nos comptes sont équilibrés et sains.
 - Nos réserves sont suffisantes pour faire face à des exercices volontairement déficitaires.
 - Au bilan, l'actif circulant s'établit à 22 626,40 € (contre 25 013,98 € à la clôture précédente).
- **Notre association vit modestement sans engagements trop lourds à supporter**
 - Nous n'avons aucun contrat de travail en direct ou sous-traitance.
 - Nous n'avons aucun contrat de long terme ou dettes en début d'exercice et n'en avons pas souscrit en 2023.
- **Annexés à ce présent rapport :**
 - Le compte de résultat 2023
 - Le bilan 2023

Le Trésorier remercie tous ceux qui ont œuvré en 2023 pour aider à clôturer les comptes annuels 2022, préparer le prévisionnel 2023 et aider le Trésorier-comptable à réaliser convenablement ses travaux de tenue de la comptabilité tout au long de l'année.

Le Trésorier remercie le Comité directeur et particulièrement sa Présidente pour le soutien constant tout au long de l'année, spécifiquement lors des dépôts de dossiers de subventions 2023.

Le Trésorier
Marc Chanliau





Comité Départemental de Spéléologie et de Canyon des Hautes Pyrénées

Chez Mairie de Saint-Pé-de-Bigorre

Place des Arcades

65270 Saint-Pé-de-Bigorre

